

ÉDITION 2026

Guide agricole de la Vallée-de-l'Or

Un territoire à découvrir, un potentiel à cultiver



membre



Sommaire

Ce que vous trouverez dans ce guide, et où le trouver.

1	Mise en contexte	3
	Pourquoi ce guide, pour qui, et ce qu'il vous apportera	
2	Notre terre, nos possibilités	5
	Le territoire agricole : ce qu'il offre, ce qu'il exige	
3	Portrait de la Vallée-de-l'Or	8
	La carte de la zone agricole, les classes de sols et les entreprises	
4	Le réseau de commercialisation à circuit court	11
	Marchés publics, Goûtez AT et transformation agroalimentaire	
5	Un accompagnement à votre portée	13
	Les organismes de 1 ^{re} et de 2 ^e ligne	
6	Formation et perfectionnement	17
	Ce qui s'apprend sans quitter la région	
7	Les étapes de votre projet	19
	Bonnes pratiques, réglementation, plan d'affaires et facteurs de réussite	
8	En résumé	24
	L'essentiel à retenir et les limites du guide	
9	Liste des références	25
	Les sources des données et des informations factuelles	
10	Liste des acronymes	26
	La signification des sigles utilisés dans le guide	
	Fiche diagnostic — Êtes-vous prêt?	27
	À détacher et à remplir avant votre premier appel	

Cahier de cartes municipales

Les cartes détaillées de la zone agricole, des classes de sols et des entreprises agricoles de la **Ville de Val-d'Or**, de la **Ville de Senneterre**, de la **Municipalité de la Paroisse de Senneterre**, de la **Municipalité de Belcourt**, de la **Ville de Malartic** et de la **Municipalité de Rivière-Héva** sont réunies dans le **cahier de cartes** joint à la pochette de ce guide.

Comment lire ce guide

Il se parcourt librement, section par section. Chaque section s'ouvre sur une introduction et se referme sur l'essentiel à retenir. Les **numéros en exposant** renvoient à la liste des références, à la page 25.



Une question, dès maintenant?

SDLE de la MRCVO • 819 874-IDÉE (4333) ou 819 825-7733 poste 277 • sdle@mrcvo.qc.ca

🌱 Un outil d'information, de réflexion et d'orientation

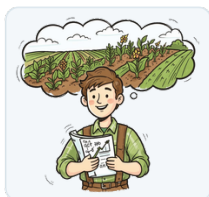
Le développement et la mise en valeur du secteur agricole et bioalimentaire représentent des **priorités importantes pour la MRC de La Vallée-de-l'Or (MRCVO)**. Que vous rêviez de lancer votre première production, de reprendre une ferme ou de faire grandir une entreprise déjà bien établie, ce guide a été pensé pour vous accompagner, étape après étape.

🎯 Pourquoi ce guide?

Afin de soutenir une agriculture **dynamique, durable et bien ancrée dans le territoire**, la MRCVO s'appuie notamment sur son **Plan de développement de la zone agricole (PDZA)** ainsi que sur l'**Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue**. Ces deux démarches complémentaires visent à renforcer l'écosystème bioalimentaire régional, à valoriser le potentiel agricole du territoire et à soutenir l'émergence de nouveaux projets, tout en accompagnant les entreprises agricoles existantes.

Elles permettent aussi de mobiliser les partenaires du milieu autour d'objectifs communs : **favoriser la relève agricole, améliorer l'accès aux ressources et encourager l'innovation**. C'est dans le cadre de ces démarches concertées que le **Service du développement local et entrepreneurial (SDLE)** de la MRCVO a élaboré ce guide agricole.

👤 Ce guide est pour vous si vous êtes...



Aspirante ou aspirant agriculteur, notamment en production maraîchère



Agricultrice ou agriculteur en démarrage ou en phase de diversification



Propriétaire d'une entreprise agricole qui veut consolider ou développer ses activités



Expérimenté(e) sur le terrain, sans formation agricole reconnue



Formé(e), en quête de votre 1^{re} expérience terrain

Ce guide s'adresse autant à celles et ceux qui **explorent l'idée** de démarrer un projet agricole qu'aux **entreprises déjà établies** souhaitant consolider, diversifier ou développer leurs activités. Peu importe votre point de départ, vous y trouverez de l'information sur le potentiel agricole, les ressources disponibles et les étapes clés pour structurer et réaliser votre projet.

Ce qu'il vous apporte



Un **portrait** clair du territoire agricole et de son potentiel



Les **possibilités de mise en marché** propres à la région



Une **démarche pratique** pour planifier et bâtir votre projet



Des repères sur le **financement et la réglementation**



Les **ressources d'accompagnement** et de formation du milieu

Par où commencer?

Le guide se parcourt **librement, section par section**. Il vous mène progressivement de la **compréhension du territoire** jusqu'à l'**élaboration concrète de votre projet**. Pour aller droit au but, cochez ce qui vous ressemble.

- | | |
|--|---|
| ☐ J'ai une idée, mais je ne sais pas si elle tient la route | Les étapes de votre projet → p. 19 |
| ☐ Je cherche une terre ou un emplacement | Portrait de la Vallée-de-l'Or → p. 8 |
| ☐ Je produis déjà et je veux écouler davantage | Réseau de commercialisation → p. 13 |
| ☐ Je veux obtenir un diplôme ou une formation reconnue | Formation et perfectionnement → p. 17 |
| ☐ Je veux parler à quelqu'un, tout de suite | Un accompagnement à votre portée → p. 15 |

Ce que ce guide ne fait pas

Ce guide est une **base d'information** : il ne remplace pas l'accompagnement professionnel ou technique offert par les organismes spécialisés. L'**expertise de spécialistes en agriculture** demeure essentielle pour valider vos choix techniques, économiques et réglementaires.

Réalisation



Ce guide a été élaboré par le **Service du développement local et entrepreneurial (SDLE)** de la MRC de La Vallée-de-l'Or (MRCVO), dans le cadre du **Plan de développement de la zone agricole (PDZA)** et de l'**Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue**.

☎ 819 874-IDÉE (4333) ou 819 825-7733 poste 277 · ✉ sdle@mrcvo.qc.ca · 🌐 mrcvo.qc.ca

*Un territoire à découvrir,
un potentiel à cultiver.*

Le territoire en un coup d'œil

27 356,16 km²¹

superficie du territoire

43 850²

habitants (MRC de la Vallée-de-l'Or)

39 068 ha¹

zone agricole
≈1,43 % du territoire

6 352,21 ha¹

superficie exploitée ≈16,26 %
de la zone agricole

24³

entreprises agricoles

Située au cœur de l'Abitibi-Témiscamingue, la Vallée-de-l'Or possède un territoire vaste et encore largement disponible pour le développement agricole. Comparativement aux régions du sud du Québec, elle offre de réelles possibilités d'établissement et d'expansion, tant en production végétale qu'animale.

L'agriculture y repose surtout sur l'élevage bovin (boucherie et laitier), la production de fourrages et certaines cultures adaptées au climat. Depuis quelques années, on observe aussi l'émergence d'initiatives en production maraîchère et biologique, signe d'une diversification progressive du secteur.

Un territoire, plusieurs réalités⁴

6 villes et municipalités

Ville de Val-d'Or
Ville de Senneterre
Municipalité de la Paroisse de Senneterre
Municipalité de Belcourt
Ville de Malartic
Municipalité de Rivière-Héva

4 territoires non organisés

Couverts par le secteur de la Réserve
faunique La Vérendrye

2 communautés anichinabées

de Kitcisakik et du Lac Simon

Population par municipalité²

Municipalité/Ville	Population
Ville de Val-d'Or	33 193
Ville de Malartic	3 477
Ville de Senneterre	2 784
Municipalité de Rivière-Héva	1 547
Municipalité de la Paroisse de Senneterre	1 177
Communauté anichinabée du Lac Simon	1 173
Réservoir-Dozois (Communauté anichinabée de Kitcisakik)	290
Municipalité de Belcourt	209
Total de la MRC	43 850

Les 24 entreprises agricoles, par activité principale³

Activité agricole principale	Nombre d'entreprises
Ferme bovine	6
Culture maraîchère	5
Ferme laitière	4
Élevage de chevaux	2
Ferme avicole	2
Centre équestre	1
Culture fourragère	1
Ferme ovine	1
Pépinière horticole	1
Production mixte (volaille, lapin et production maraîchère)	1
Total	24

Les 24 entreprises agricoles, par pôle³

Pôle	Nombre d'entreprises
Pôle de Val-d'Or (Ville de Val-d'Or)	15
Pôle de Senneterre (Ville de Senneterre, Municipalité de la Paroisse de Senneterre, Municipalité de Belcourt)	6
Pôle de Malartic (Ville de Malartic, Municipalité de Rivière-Héva)	3

Ce que la terre permet, ce qu'elle impose

Trois conditions naturelles façonnent l'agriculture orvalléenne. Les connaître, c'est déjà choisir les bonnes cultures, le bon emplacement et le bon calendrier.

Climat ⁵

- 🍃 Région écoclimatique du boréal moyen humide, climat continental frais : hivers longs, froids et secs, étés courts et frais.
- 🍃 Température moyenne de -17,2 °C en janvier à 17,2 °C en juillet.
- 🍃 914 mm de précipitations moyenne par année, surtout sous forme de pluie.
- 🍃 Saison végétative de 80 à 110 jours.
- 🍃 La saison de croissance est de 20 à 30 jours plus courte qu'à Montréal, mais l'ensoleillement de juin y excède celui de Montréal de **20 minutes par jour**. Les nuits écourtées et les longues journées favorisent les plantes sensibles à la photopériode et accélèrent leur croissance.
- 🍃 Le climat orvalléen permet à certains végétaux d'acquérir **plus de sucre, de saveur et de vitamine C** que ceux du sud. Le relief et les nombreux lacs créent des microclimats parfois plus propices que la moyenne régionale à des cultures fragiles.

Sols ⁵

- 🍃 Une **plaine argileuse** au bon potentiel agricole.
- 🍃 Les sols sont **majoritairement de classe 4⁶**. Ces sols :
 - offrent un **rendement allant de faible à passable** pour une gamme acceptable de cultures;
 - peuvent offrir un **rendement élevé** pour une culture spécialement adaptée;
 - sont les **meilleurs sols disponibles** du territoire.
- 🍃 Des **sols de classe 3⁶** sont situés au sud des lacs De montigny et Senneville ainsi qu'en bordure du lac Tiblemont. Ces sols offrent un rendement passable à moyennement élevé avec une bonne gestion.
- 🍃 Des **sols organiques (classe 0)⁶** ainsi que des **sols de classe 5 et 7⁶**, aux possibilités agricoles plus limitées, existent aussi sur le territoire.

Eau et topographie ⁵

- 🍃 **Territoire plat**, ce qui favorise la culture.
- 🍃 Un **sol argileux** qui maintient l'eau à la surface : le **drainage est nécessaire** pour un bon rendement agricole.
- 🍃 **Territoire parsemé de lacs et de cours d'eau**.
- 🍃 Des **caractéristiques de sol comparables à celles du Saint-Laurent**.
- 🍃 Toute la zone agricole se situe **au nord de la ligne de partage des eaux**, dans la zone de gestion intégrée de l'eau par le **bassin versant Abitibi-Jamésie** : les eaux s'écoulent vers le nord, **en direction de la baie d'Hudson**, et non vers le sud, en direction du fleuve Saint-Laurent comme la plupart des autres bassins versants.

☆ Atouts du territoire

- ⑥ Terres disponibles et accessibles financièrement
- ☀ Longues journées ensoleillées en été
- 💧 Abondance en eau douce
- 🐔 Potentiel d'élevage et de cultures complémentaires
- 🛒 Demande croissante pour les produits locaux

⚠ Défis à anticiper

- 📍 Éloignement des marchés et des fournisseurs
- 👤 Accès limité à la main-d'œuvre spécialisée
- 🏠 Absence d'abattoir sur le territoire
- 🌾 Sols lourds nécessitant du drainage
- 🕒 Saison de croissance courte (80 à 110 jours)
- 🐇 Hivers rigoureux : bâtiments adaptés requis



Pour la cartographie précise de votre parcelle : l'IRDA et l'ou | SIGPAQ du MAPAQ.⁷

Pour visualiser les classes de sols de votre secteur : la carte d'ensemble de la section « Portrait de la Vallée-de-l'Or » (p. 14-15) et les cartes municipales du cahier joint à la pochette.

🌱 Un territoire à découvrir, un potentiel à cultiver

La Vallée-de-l'Or réunit des conditions rares pour celui ou celle qui veut bâtir un projet agricole : des **terres disponibles et financièrement accessibles**, souvent plus abordables que dans plusieurs régions du sud du Québec, une **abondance d'eau douce** et de **longues journées de lumière estivale** qui accélèrent la croissance des végétaux.

Le climat se prête bien à la production de **fourrages**, de **céréales à cycle court** et de **plusieurs cultures maraîchères**, avec un réel potentiel pour la **production sous serre** et pour la **complémentarité entre productions végétales et animales**.

*Ici, l'espace, l'eau et la lumière ne manquent pas.
Ce qu'il reste à développer, c'est votre projet.*

Zone agricole officielle transposée au cadastre (mai 2026),¹⁰ classes de sols et localisation des entreprises agricoles du territoire¹¹, superficies de la zone agricole et superficies exploitées par municipalité¹.

Savoir où se trouvent les terres

Avant d'imaginer une production, il faut savoir **où la terre agricole est disponible**. La carte qui suit situe les zones agricoles du sud du territoire : ce sont des espaces officiellement réservés à l'agriculture, un atout précieux pour la pérennité des projets. Sur les six municipalités de la MRC, cinq comprennent des zones agricoles, à savoir : **la ville de Val-d'Or, la municipalité de Rivière-Héva ainsi que la ville de Senneterre, la municipalité de la Paroisse de Senneterre et la municipalité de Belcourt**. Elle présente aussi les classes de sols et leur emplacement ainsi que la localisation des entreprises agricoles de la Vallée-de-l'Or.

Cette carte a été préparée par le **Service de géomatique de la MRCVO¹¹** à partir de données gouvernementales officielles. Les **classes de sols** correspondent au classement des terres selon leurs possibilités d'utilisation agricole établi par l'**Inventaire des terres du Canada⁶**.

Ce que la carte vous montre

-  **La zone agricole** — le périmètre officiellement réservé à l'agriculture.
-  **Les limites municipales et le réseau routier régional** — pour situer rapidement un secteur.
-  **La localisation des entreprises agricoles** — chaque pictogramme correspond à une entreprise en activité sur le territoire.

Les classes de sols⁶ — des plus propices aux sols sans potentiel agricole

-  **Classe 0** — sols organiques, non classés selon leur potentiel.
-  **Classe 3** — limitations assez sérieuses qui restreignent la gamme des cultures ou nécessitent des pratiques de conservation spéciales.
-  **Classe 4** — graves limitations qui restreignent la gamme des cultures ou nécessitent des pratiques de conservation spéciales.
-  **Classe 5** — limitations très sérieuses qui les restreignent à la culture des plantes fourragères vivaces, mais pouvant être améliorés.
-  **Classe 7** — aucune possibilité pour la culture ni pour le pâturage



Pour connaître le **type de production de chaque entreprise** — ferme bovine, laitière, ovine ou avicole, culture maraîchère ou fourragère, centre équestre, élevage de chevaux, production de lapin ou pépinière horticole — consultez les **cartes municipales**.

Mesurer ce que la carte montre

La carte indique où se trouve la zone agricole; les tableaux qui suivent en donnent la mesure. Ils présentent, pour chacune des six villes et municipalités de la MRC, la superficie de la zone agricole, la part qu'elle occupe dans le territoire municipal et la portion qui est réellement exploitée. Ces données permettent de situer rapidement les secteurs où la terre agricole est la plus présente et ceux où il reste le plus de marge de manœuvre.

La zone agricole, municipalité par municipalité¹

Municipalité / Ville	Superficie totale (km²)	Zone agricole (km²)	Zone agricole (ha)	Zone non agricole (km²)	Part de la zone agricole dans la municipalité	Part de la zone agricole de la MRC
Val-d'Or	9 193,87	174,53	17 453	9 019,34	1,90 %	44,67 %
Paroisse de Senneterre	630,08	94,80	9 480	535,28	15,05 %	24,27 %
Belcourt	423,85	67,06	6 706	356,79	15,82 %	17,16 %
Rivière-Héva	492,89	52,39	5 239	440,50	10,63 %	13,41 %
Ville de Senneterre	16 456,93	1,90	190	16 455,03	0,01 %	0,49 %
Malartic	158,54	0	0	158,54	0,00 %	0,00 %
Total de la MRC	27 356,16	390,68	39 068	26 965,48	1,43 %	100 %

La superficie exploitée en zone agricole¹

Municipalité / Ville	Zone agricole (ha)	Superficie exploitée (ha)	Part de la zone agricole exploitée
Val-d'Or	17 453	4 019,33	23,03 %
Paroisse de Senneterre	9 480	653,72	6,90 %
Belcourt	6 706	663,67	9,90 %
Rivière-Héva	5 239	1 015,49	19,38 %
Ville de Senneterre	190	0	0,00 %
Malartic	0	0	s.o.
Total de la MRC	39 068	6 352,21	16,26 %

Données du MAPAQ sur la zone agricole et la superficie exploitée du territoire, en date de mars 2026. ¹ « s.o. » : sans objet, Malartic ne comprenant aucune zone agricole.

Ce que ces chiffres vous disent

390,68 km² La zone agricole de la MRC couvre **390,68 km² (39 068 ha)**, soit **1,43 %** des 27 356,16 km² du territoire.

44,67 %

Val-d'Or concentre à elle seule **174,53 km²** de zone agricole, soit **44,67 %** de celle de la MRC, devant la Paroisse de Senneterre (94,80 km²) et Belcourt (67,06 km²). Rapportée à leur propre superficie municipale, ce sont pourtant **Belcourt (15,82 %)**, la **Paroisse de Senneterre (15,05 %)** et **Rivière-Héva (10,63 %)** qui sont les plus agricoles, alors que la zone agricole ne représente que 1,90 % de la superficie de Val-d'Or.

86%

Trois municipalités réunissent à elles seules **86 % de la zone agricole de la MRC** : Val-d'Or (44,67 %), la Paroisse de Senneterre (24,27 %) et Belcourt (17,16 %), suivent Rivière-Héva (13,41 %) et la ville de Senneterre (0,49 %).

8/10

Sur l'ensemble de la MRC, **6 352,21 ha sont exploités**, soit **16,26 % de la zone agricole** : plus de **8 hectares sur 10** ne sont donc pas exploités.

0 – 23%

Le taux d'exploitation varie beaucoup d'une municipalité à l'autre : de **23,03 % à Val-d'Or** et **19,38 % à Rivière-Héva** à **9,90 % à Belcourt**, **6,90 % dans la Paroisse de Senneterre** et **0 % à la ville de Senneterre**. **Malartic**, enfin, ne compte **aucune zone agricole** : son territoire de 158,54 km² est entièrement en zone non agricole.

À lire avec prudence¹

-  Mise à part les superficies déclarées cultivées, la « superficie exploitée » inclut les superficies déclarées **non cultivées** : acériculture, cultures abritées, production de champignons, pâturages naturels, terres en friche, boisés et plantations forestières et autres superficies non cultivées.
-  Certaines entreprises agricoles déclarent des superficies exploitées situées sur des lots de terrains localisés **en dehors de la zone agricole**.
-  Certains lots comportant des superficies cultivées ou cultivables peuvent **ne pas être déclarés** dans les fiches d'enregistrement des exploitations agricoles du MAPAQ.

De l'espace pour s'établir et grandir

Ce qui frappe en regardant la carte, c'est l'**ampleur de la zone agricole encore disponible**. Une faible part des terres agricoles est aujourd'hui en culture : il reste donc une **marge réelle pour s'établir, s'agrandir ou diversifier**, là où l'accès au foncier est souvent un frein ailleurs au Québec.

Certains secteurs — notamment au sud des lacs **De Montigny, Senneville et Tiblemont**, ainsi qu'à Vassan, Val-Senneville et Rivière-Héva — présentent un **potentiel agricole intéressant** dans la Vallée-de-l'Or. Bien cibler l'emplacement de votre projet en fonction de ces réalités, c'est déjà mettre toutes les chances de votre côté.

*La terre est là, disponible.
À vous de choisir où sera implanté votre projet.*

Le réseau de commercialisation à circuit court

Où et comment vendre ce que vous produisez.

4

Trois voies pour rejoindre vos clients

Produire est une chose, vendre en est une autre. Sur le territoire de la MRC de la Vallée-de-l'Or, la mise en marché repose entre autres sur trois leviers complémentaires : les **marchés publics**, qui sont un des modes de mise en marché en circuit court, la vitrine régionale en ligne **Goûtez AT** et la **transformation agroalimentaire**. Cette section les présente l'un après l'autre — ce qu'ils apportent, à qui ils s'adressent et comment y accéder.

Les marchés publics

Des espaces vivants qui connectent producteurs et consommateurs, renforcent l'économie locale et valorisent les produits du territoire.

Avantages pour les producteurs

- Développement des **circuits courts** et de la vente directe aux consommateurs
-  Accès à une **clientèle variée** pour tester les différents produits
-  Diversification des **sources de revenus** et des canaux de vente
-  Potentiel de **partenariats régionaux** et de nouvelles clientèles
-  Idéal pour **tester de nouveaux produits** et bâtir une clientèle fidèle
- ☆ Vitrine pour les entreprises de la **Vallée-de-l'Or**

Valeurs ajoutées pour le territoire

-  Contribution au renforcement de l'**autonomie alimentaire locale**
-  Réponse à la **demande croissante** pour les aliments produits localement
-  Maintien d'une offre alimentaire locale **accessible à la population**
-  Renforcement de l'**occupation du territoire** et du tissu économique local
- ☆ Valorisation du savoir-faire local et de l'**identité agroalimentaire** locale
-  Mise en valeur des **produits locaux**

Les trois marchés publics du territoire



Marché public de la Vallée-de-l'Or

Val-d'Or · 18 journées · 17 exposants agricoles et agrotransformateurs dont 10 agricoles (données 2025)⁸

- ☆ Principal pôle de mise en marché publique du territoire — **vitrine incontournable** pour rejoindre une clientèle variée
 -  Nombre élevé de journées d'activités offrant une **présence soutenue** sur la saison
 -  Diversité des exposants favorisant les **synergies** entre producteurs, artisans et transformateurs
-  819 856-0750 ·  direction@marchepublicvdo.com



Marché public de Malartic

Malartic · 7 journées · 8 exposants agricoles et agrotransformateurs dont 4 agricoles (données 2025)⁸

- ☆ **Vitrine supplémentaire** pour diversifier la présence des entreprises agricoles sur le territoire
-  819 757-3611 ·  marchepublic@ville.malartic.qc.ca



Marché public de Senneterre

Senneterre · 3 journées · 7 exposants agricoles et agrotransformateurs dont 4 agricoles (données 2025)⁸

- ☆ Vitrine supplémentaire contribuant à **diversifier la présence** des entreprises agricoles sur le territoire de la Vallée-de-l'Or
- Marie-Pier B-Genest ·  819 737-2296, poste 220 ·  mpbgenest@ville.senneterre.qc.ca

Les nombres de journées et d'exposants présentés pour les trois marchés correspondent à la saison 2025.⁸



La destination agro-gourmande de l'Abitibi-Témiscamingue

Goûtez AT est bien plus qu'une boutique en ligne : c'est un **écosystème agroalimentaire régional** qui connecte producteurs, transformateurs et consommateurs à travers tout l'Abitibi-Témiscamingue. Lancé avec le soutien du réseau des SADC, il est devenu la vitrine de référence pour les produits du terroir de la région.⁹

Ce que Goûtez AT vous offre

-  Boutique en ligne accessible à l'échelle du Québec entier
-  Points de distribution répartis sur toute la région de l'Abitibi-Témiscamingue
-  Fiche produit professionnelle : photos, descriptions
-  Visibilité sur les réseaux sociaux et info-lettres de Goûtez AT
-  Réseau de producteurs pour les échanges et la co-commercialisation

Pour qui et comment?

-  Tous les **producteurs agricoles** et les **agrotransformateurs** de l'Abitibi-Témiscamingue
-  S'inscrire en ligne⁹ : goutezat.com
-  info@goutezat.com

Pourquoi vendre sur Goûtez AT?

-  **Bénéficier d'une visibilité continue**, et non seulement durant les journées de marché
-  **Atteindre des clients** de la Vallée-de-l'Or, Rouyn-Noranda, Abitibi et Abitibi-Ouest ainsi que du Témiscamingue
-  **Gérer vos commandes** à votre rythme, sans frais de kiosque
-  **Valoriser votre production** et vos produits transformés à valeur ajoutée
-  **Renforcer votre réputation** comme producteur local reconnu
-  **Complémentarité** parfaite avec les marchés publics locaux



D'autres circuits de distribution existent également — épiceries, restaurants, boutiques spécialisées, etc. Les entreprises agricoles qui souhaitent les intégrer peuvent communiquer avec le **SDLE de la MRCVO**, qui les référera aux bonnes ressources.



Transformation agroalimentaire — un levier de valeur ajoutée

La transformation constitue un **levier stratégique** pour diversifier et valoriser les productions agricoles. Sur le territoire de la MRC de la Vallée-de-l'Or, on retrouve déjà plusieurs activités notamment l'embouteillage d'eau, la fabrication de boissons, la torréfaction de café, la préparation de plats cuisinés, les boucheries, le conditionnement d'œufs, la chocolaterie, la confiserie et la pâtisserie.

Pourquoi transformer?

-  **Diversifier les revenus** et réduire la dépendance aux marchés extérieurs
-  **Valoriser les surplus** : conserves, confitures, sauces, etc.
-  **Désaisonnaliser les ventes** — offrir des produits à l'année
-  **Positionner le territoire** comme milieu dynamique en expertise alimentaire
-  **Augmenter la valeur économique** générée à partir des matières premières locales
-  Développer des **partenariats** avec des transformateurs existants

Avant de vous lancer

-  **Permis MAPAQ obligatoire** dès que vous transformez pour la vente
-  **Cuisine certifiée** requise — prévoir un local dédié ou une cuisine partagée
-  **Exigences réglementaires** et investissements à anticiper dès le départ
-  **Accès aux infrastructures** adaptées à considérer tôt dans le projet



Un environnement favorable à votre projet

Les **marchés publics**, **Goûtez AT** et la **transformation agroalimentaire** créent ensemble un environnement favorable au développement d'entreprises agricoles innovantes et résilientes sur le territoire de la Vallée-de-l'Or.

*Vendre près de chez soi, à l'année et à sa juste valeur :
les débouchés existent, ils demandent à être occupés.*

Vous n'êtes jamais seul

Différents organismes interviennent à **diverses étapes** d'un projet agricole. Les ressources de **première ligne** aident à structurer le projet et à orienter les producteurs, tandis que celles de **deuxième ligne** offrent un soutien complémentaire.



Le conseil le plus précieux : **consultez les ressources de première ligne dès vos premières réflexions**. Une démarche précoce permet souvent d'éviter des erreurs coûteuses et d'orienter le projet vers les bons programmes et les bonnes expertises.

PORTES D'ENTRÉE — Organismes de 1^{re} ligne

Commencez ici. Ces trois organismes orientent, accompagnent sur tous les plans dès le départ.

SDLE — Service de développement local et entrepreneurial de la MRC de La Vallée-de-l'Or



PORTE D'ENTRÉE EN AFFAIRES DANS LA VALLÉE-DE-L'OR

Accompagnement personnalisé pour les entrepreneurs, information sur les programmes de soutien financier, orientation vers les ressources permanentes selon le projet, soutien financier complémentaire pour des projets de démarrage, de diversification ou de développement d'entreprises agricoles.

Mohamed Aziz Gharbi ·  819 874-IDÉE (4333) ou 819 825-7733 poste 277

 42, place Hammond, Val-d'Or ·  mohamedazizgharbi@mrcvo.qc.ca ·  sdle@mrcvo.qc.ca ·  mrcvo.qc.ca

La MRCVO est fière membre du **Réseau accès PME** (anciennement Accès entreprise Québec). À ce titre, le **SDLE de la MRCVO est la porte d'entrée officielle pour tout entrepreneur sur le territoire** — accompagnement, référencement et accès à des fonds pour le développement des projets.

MAPAQ — Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

PORTE D'ENTRÉE EN AGRICULTURE

Soutien dans la définition et la structuration du projet, accompagnement technique et orientation vers les ressources spécialisées particulièrement pour les entreprises en démarrage (0-5 ans), rôle de facilitateur dans l'écosystème agricole, différents programmes de soutien financier visant notamment le démarrage d'entreprises agricoles, l'innovation, la diversification des activités, l'amélioration des pratiques agricoles.

Mathieu Laplante ·  819 763-3287 poste 4573 ·  180, boul. Rideau, bureau 2.01, Rouyn-Noranda

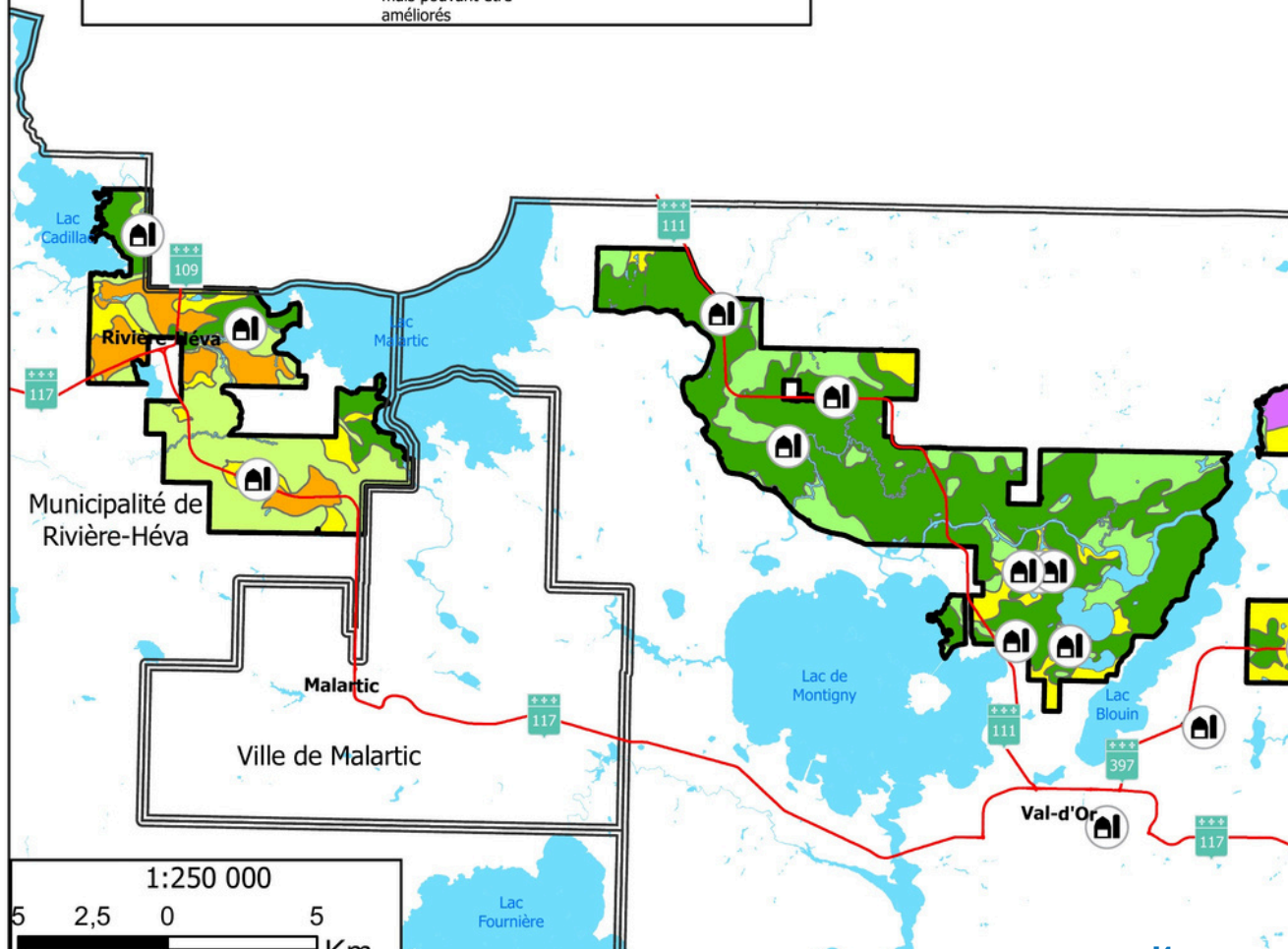
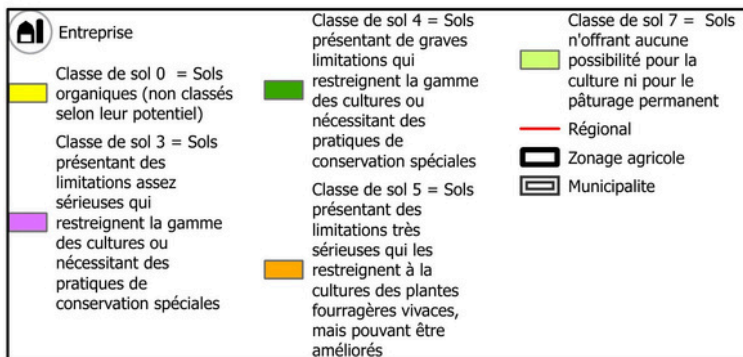
 mathieu.laplante@mapaq.gouv.qc.ca ·  mapaq.gouv.qc.ca

Réseau Agriconseils — Abitibi-Témiscamingue

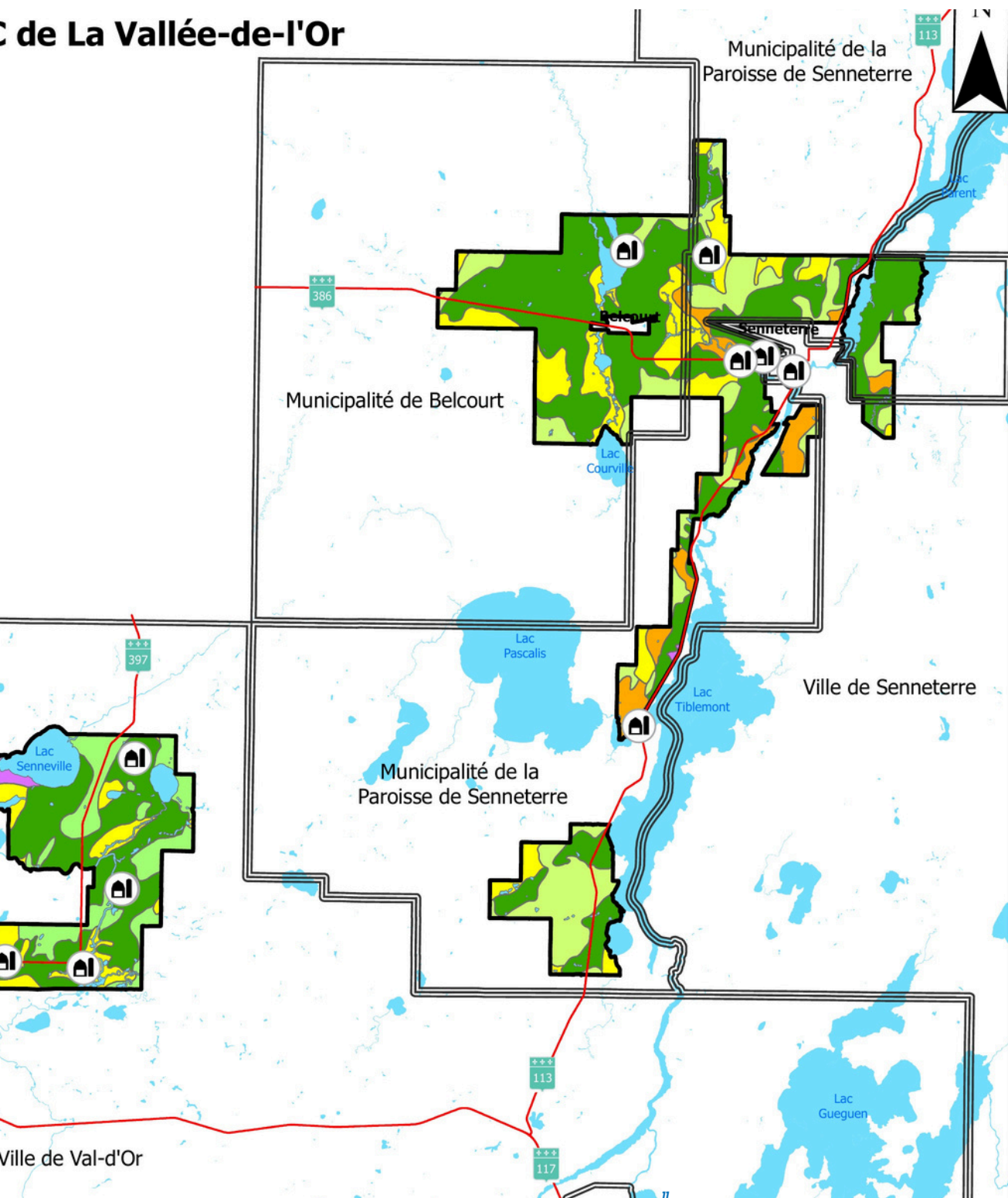
Accès à un réseau de conseillers spécialisés (production, gestion, environnement...), possibilité d'obtenir un accompagnement personnalisé par des experts et soutenu financièrement.

Christine Plante ·  819 800-9783 ·  970, avenue Larivière, Rouyn-Noranda

 at@agriconseils.qc.ca ·  agriconseils.qc.ca



C de La Vallée-de-l'Or



© QUAND LE PROJET EST DÉFINI — Organismes de 2^e ligne

Une fois votre projet défini, ces partenaires spécialisés interviennent selon vos besoins précis.

Financière agricole du Québec (FADQ)

Un soutien financier pour les entreprises agricoles en démarrage et la relève, des programmes de financement, des programmes d'assurance agricole et de protection des revenus.

Nathalie Fournier · ☎ 819 763-3759 poste 2308 · 📍 53, rue du Terminus Ouest, bureau 204, Rouyn-Noranda
✉ nathalie.fournier@fadq.qc.ca · 🌐 fadq.qc.ca

Financement agricole Canada (FAC)

Financement pour les entreprises agricoles établies ou en croissance, solutions de financement adaptées au secteur agricole.

☎ 1 888 332-3301 · ✉ csc@fac-fcc.ca · 🌐 fcc-fac.ca

Cette liste n'est pas exhaustive. D'autres organismes peuvent intervenir selon la nature de votre projet. Communiquez avec le SDLE de la MRCVO : il vous orientera vers les ressources pertinentes ou organisera un réseau express, une rencontre qui réunit autour d'une même table les partenaires concernés par votre projet. Une seule rencontre pour faire le tour des questions : vous gagnerez du temps, vous limiterez vos démarches et vous éviterez de présenter votre projet une fois par organisme.

☆ Tout un réseau derrière vous

La Vallée-de-l'Or peut compter sur un **écosystème régional bien vivant** : des organismes qui servent de **portes d'entrée** et d'autres qui offrent un **soutien complémentaire**.

Prendre le temps de consulter les portes d'entrée dès le départ permet souvent de gagner du temps, de structurer efficacement son projet, qu'il soit en production végétale ou animale, et de maximiser ses chances de réussite en accédant aux conseils et aux soutiens financiers adaptés. Les organismes du milieu demeurent disponibles pour vous épauler tout au long de votre démarche.

*Un simple appel peut transformer une idée en un projet structuré.
La porte est ouverte : franchissez-la.*

Investir dans ses compétences, c'est bâtir des bases solides.

La **formation et le perfectionnement** font partie intégrante de l'écosystème agricole : ils permettent de réduire les risques, d'améliorer les pratiques et de gagner en confiance. Plusieurs organismes et plateformes de formation proposent des programmes adaptés aux besoins des producteurs et des aspirants agricoles.



Expérimenté sans diplôme?

La **reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)** fait reconnaître votre savoir-faire sans reprendre la formation au complet.



Aucune formation ni expérience?

Plusieurs DEP se font en **alternance travail-études** : vous apprenez sans arrêter de travailler.



Déjà formé?

Les **formations courtes et ciblées** du Collectif en formation agricole se suivent à l'année, à votre rythme.



Envie d'aller plus loin?

L'UQAT-IRAA offre deux micro-programmes de 2^e cycle ainsi qu'une **maîtrise** et un **doctorat** sur mesure en agriculture.



Les programmes offerts en Abitibi-Témiscamingue

Programme	Durée	Établissement	Service RAC	Alternance travail-études	Concomitance
DEP — Production horticole ¹²					
Fermes maraîchères, petits fruits, vergers, vignobles, pépinières, production en serre, etc.	1 200 h	Centre Frère-Moffet	✓	—	—
DEP — Production animale ¹³	1 215 h	Centre Frère-Moffet	✓	✓	—
DEP — Horticulture et jardinerie ¹⁴					
La taille, l'amendement, la fertilisation, la plantation, la phytoprotection, la production de végétaux.	1 335 h	Centre Frère-Moffet	—	—	—
DEP — Cuisine d'établissement ¹⁵	1 470 h	CFP Lac-Abitibi (CFPLA)	✓	✓	✓
ASP — Cuisine du marché ¹⁶	525 h	CFP Lac-Abitibi (CFPLA)	—	—	—
DEP — Boucherie de détail ¹⁷	900 h	CFP Lac-Abitibi (CFPLA)	✓	✓	✓
Microprogramme de 2^e cycle en agriculture fourragère ²⁰	variable	UQAT — IRAA	—	—	—
Microprogramme de 2^e cycle en agriculture durable ²¹	variable	UQAT — IRAA	—	—	—
Maîtrise sur mesure (Agriculture) ²²	variable	UQAT — IRAA	—	—	—
Doctorat sur mesure (Agriculture) ²³	variable	UQAT — IRAA	—	—	—

Le crochet ✓ indique que ce critère est offert au cours de ce programme. Un **programme en concomitance** permet à l'élève de poursuivre sa formation générale au secondaire tout en la combinant à une formation professionnelle.



Répertoire complet — Inforoute FPT²⁴

Découvrez toutes les formations professionnelles et techniques disponibles au Québec, filtrables par région et domaine.

inforoutefpt.org

Où s'adresser

Centre Frère-Moffet — Centre de formation des adultes du Témiscamingue

DEP Production horticole¹² · DEP Production animale¹³ · DEP Horticulture et jardinerie¹⁴

☎ 819 629-2144 poste 2000

📍 9, rue Notre-Dame-de-Lourdes, Ville-Marie

✉ cfat@csslt.gouv.qc.ca · 🌐 cfatemiscamingue.com

Centre de formation professionnelle Lac-Abitibi (CFPLA)

DEP Cuisine d'établissement¹⁵ · ASP Cuisine du marché¹⁶ · DEP Boucherie de détail¹⁷

☎ 819 333-2387

📍 500, rue Principale, La Sarre

✉ cfpla@csdla.qc.ca · 🌐 cfplacabi.bi.ca

UQAT — Institut de recherche en agriculture et agroalimentaire (IRAA)

Microprogrammes de 2^e cycle en agriculture fourragère²⁰ et en agriculture durable²¹ · Maîtrise²² et doctorat²³ sur mesure (Agriculture)

☎ 819 762-0971 poste 5900 · 819 622-1453 poste 5900

☎ Sans frais 1 877 870-8728 poste 5900

📍 79, rue Côté, Notre-Dame-du-Nord

✉ agro@uqat.ca · 🌐 uqat.ca/iraa

Collectif en formation agricole de l'Abitibi-Témiscamingue

Catalogue des formations U+¹⁸ · Service d'accompagnement en formation¹⁹

☎ 819 762-0833

📍 970, avenue Larivière, Rouyn-Noranda

✉ abitibi-temiscamingue@upa.qc.ca

🌐 abitibi-temiscamingue.upa.qc.ca/producteur

Apprendre près de chez soi

L'un des grands avantages de la région, c'est que l'on peut **développer ses compétences sans s'éloigner de son milieu** : un DEP en productions horticole et animale, des formations en cuisine et en boucherie de détail, des microprogrammes universitaires de l'UQAT, un catalogue de formations continues et des services d'accompagnement sont accessibles ici même, en Abitibi-Témiscamingue.

Grâce à la **reconnaissance des acquis**, à l'**alternance travail-études** et aux **formations courtes et ciblées**, chacun peut progresser à son rythme, sans mettre de côté son projet ou son entreprise. Se former, c'est l'un des meilleurs investissements pour le développement durable de votre entreprise.

*Du savoir-faire reconnu et des formations à portée de main :
ici, on peut apprendre le métier sans quitter la région.*

Les étapes de votre projet

Du premier rêve au plan d'affaires, une démarche progressive, structurée et adaptée au territoire.

7

Bâtir, une étape à la fois

Le démarrage d'une entreprise agricole est un **projet stimulant qui demande une bonne préparation**. Une démarche bien accompagnée permet généralement de mieux structurer les investissements, les opérations et le développement du projet.

Bonne nouvelle : un projet se construit **progressivement**, plusieurs débutent à temps partiel, en test, en microproduction ou en diversification, puis grandissent à mesure que le marché et les compétences se développent.

Cette section vous accompagne du premier rêve jusqu'au **plan d'affaires**, l'outil clé pour mesurer la viabilité de votre projet et anticiper les enjeux et les défis.

Bonnes pratiques générales

Ces principes s'appliquent à tout projet agricole, peu importe le type de production.

Valider avant d'investir

Réalisez une étude de faisabilité et validez l'intérêt de votre clientèle potentielle avant de mobiliser des capitaux importants. Tester votre projet à petite échelle peut être une excellente façon de confirmer son potentiel et d'ajuster votre approche au besoin.

Planifier la réglementation

Vérifiez tôt le zonage du terrain visé, les permis municipaux ainsi que les normes et les réglementations en rapport avec les productions animales et végétales. Ces démarches prennent souvent du temps.

S'entourer d'experts

Un agronome, un conseiller en gestion et un comptable spécialisé en agriculture font la différence. La sollicitation de ces services professionnels peut être soutenue par une aide financière, afin de vous permettre de bénéficier d'un accompagnement adapté à votre réalité et à vos projets.

Élaborer des prévisions financières réalistes

Préparez des prévisions financières sur un horizon d'au moins trois ans. En regardant plus loin devant, vous pourrez mieux prévoir les besoins de votre entreprise, repérer les défis à venir et saisir les occasions qui se présenteront.

Se former en continu

Les meilleures pratiques évoluent rapidement. Des formations courtes et ciblées, suivies tout au long de l'année, vous permettent de développer vos compétences à votre rythme, sans mettre de côté les besoins de votre entreprise.

Penser à l'environnement

Faire une place à l'environnement dans vos décisions dès le début de votre projet, c'est investir dans l'avenir de votre entreprise.

Diversifier ses productions

La diversification, tant végétale qu'animale, permet de répartir les risques et de stabiliser les revenus face aux aléas du climat et des marchés. Combiner des productions complémentaires ouvre de nouveaux débouchés et renforce la résilience de votre entreprise.

🎯 Conseils pratiques par type de production

🌱 Producteurs végétaux

- 🌿 **Cultures adaptées** aux conditions climatiques et aux caractéristiques du sol, en vous appuyant sur les conseils de votre agronome
- 🔍 **Analyse de sol obligatoire** avant toute mise en culture — pH, drainage, matière organique, etc.
- 🏠 **Serres, tunnels froids ou paillage** pour prolonger la saison et se protéger des gels tardifs (fréquents jusqu'à fin mai)
- 💧 **Irrigation adaptée** aux besoins réels de vos cultures afin de favoriser leur santé, leur résilience et leur productivité
- 🔄 **Rotation des cultures** pour maintenir la fertilité du sol et réduire les maladies
- 🛒 **Vente directe** : marchés publics, paniers ASC (Agriculture soutenue par la communauté), kiosques à la ferme et Goûtez AT

🧠 Éleveurs

- 🎯 **Planifier l'alimentation hivernale** : la saison de pâturage est courte, calculer les besoins alimentaires de votre troupeau dès le départ
- 🏠 **Bâtiments adaptés** au climat local : isolation, ventilation contrôlée, etc.
- ♻️ **Gestion du fumier** : valoriser les matières organiques comme fertilisants peut contribuer à réduire les achats d'intrants et à améliorer progressivement la structure des sols, notamment dans les contextes de sols argileux
- 🔄 **Pâturage tournant** pour préserver la couverture végétale et la santé du troupeau
- 📍 **Explorez les sites d'abattage** les plus proches de votre entreprise

Permis, licences et réglementations

La réglementation encadre toutes les étapes de la production végétale, de la préparation du terrain à la mise en marché. Connaître les règles vous protège, évite les sanctions et facilite la planification de votre projet.

 **Respecter la réglementation signifie**

 Connaître les zones agricoles et autorisations de construction (serres, installations, routes d'accès)

 Suivre les normes environnementales (usage de pesticides, gestion des sols et de l'eau)

 Se conformer aux exigences sanitaires et de commercialisation (étiquetage, traçabilité, sécurité alimentaire)

 **Ignorer la réglementation peut entraîner**

 Des amendes ou sanctions administratives

 L'arrêt temporaire ou permanent de votre production

 Des coûts imprévus pour remettre votre projet en conformité

 L'impossibilité de déposer des demandes pour des programmes d'aides financières très intéressants

Prenez le temps d'identifier les règles qui s'appliquent à votre type de production et à votre localisation en consultant les organismes municipaux, gouvernementaux et les associations agricoles.

Ce tableau vous propose des objectifs concrets à atteindre, étape par étape, pour vous assurer que votre production respecte toutes les règles applicables. Il ne s'agit pas de vous compliquer la vie, mais de vous donner des repères clairs : savoir quoi vérifier, quand et comment agir.

Objectif	Organisme	Coordonnées
Obtention d'un numéro d'identification ministériel (NIM)	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec	 819 763-3287  abitibi-temiscamingue@mapaq.gouv.qc.ca
Prise de connaissance des normes environnementales		
Validation des conditions réglementaires en relation avec certaines productions (ex. : l'érable, l'abattoir, etc.)		
Règlement de zonage	Ville de Val-d'Or - service de l'urbanisme	 819 824-9613
Construction ou modification de bâtiments agricoles	Ville de Senneterre - service de l'urbanisme	 819 737-2296  info@ville.senneterre.qc.ca
	Municipalité de la Paroisse de Senneterre - service de l'urbanisme	 819 737-2842  info@paroissesenneterre.qc.ca
	Municipalité de Belcourt - service de l'urbanisme	 819 737-8894  info@munbelcourt.ca
	Ville de Malartic - service de l'urbanisme	 819 757-3611 poste 221  info@ville.malartic.qc.ca
	Municipalité de Rivière-Héva - service de l'urbanisme	 819 735-3521  info@mun-r-h.com
	Commission de protection du territoire agricole du Québec	 450 442-7100  info@cptaq.gouv.qc.ca
	Régie du bâtiment du Québec	 1 800 361-0761
Enregistrement de l'entreprise	Registre des entreprises du Québec	 1 800 644-0075
Conduire un tracteur de ferme	Société de l'assurance automobile du Québec	
Permis pour la vente et l'utilisation de pesticides	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques	 514 873-3636  pc.pesticides06-13-14-15@environnement.gouv.qc.ca
Déclaration des prélèvements d'eau en agriculture		
Conformité fiscale	Revenu Québec	 1 800-567-4692
	Agence du revenu du Canada	 1 800-959-5525
Les normes de salubrité	Conseil canadien des normes	 1 613 238-3222  info@ccn-scc.ca
Licences pour aliments	Agence canadienne d'inspection des aliments	 1 800 442-2342
Représentation auprès des gouvernements, des acheteurs et du public	Union des producteurs agricoles	 819 762-0833, poste 4306  mdelage@upa.qc.ca

Vous n'avez pas besoin d'un permis pour la vente de vos produits, toutefois vous aurez besoin d'un permis pour les transformer (voir MAPAQ)

Cette liste sert simplement à vous informer sur la réglementation à connaître : vous n'avez pas à obtenir tous les permis et licences immédiatement. Votre ressource externe pourra vous guider et vous indiquer quand chaque démarche doit être faite.

Cette liste n'est pas exhaustive : si vous avez d'autres besoins, contactez le SDLE de la MRCVO, qui vous réfèrera aux bonnes ressources.

▮ Les étapes clés du plan d'affaires

Le plan d'affaires est l'**outil clé pour mesurer la viabilité de votre projet** et anticiper les enjeux et les défis. Voici la route à parcourir, jalon par jalon.



☆ Facteurs favorisant la réussite



Vision claire et réaliste

Un projet bien défini avec des objectifs mesurables est beaucoup plus facile à financer et à mettre en œuvre.



Connaissance du marché

Validez la demande avant de produire. Les producteurs qui sondent avant de produire réussissent mieux.



Ancrage dans le milieu

Identifiez les organismes de développement qui peuvent vous accompagner dans la concrétisation de votre projet.



Planification rigoureuse

Anticipez les cycles agricoles, les besoins en intrants et les délais administratifs. Le temps est un intrant comme les autres. Il ne faut pas le sous-estimer.



Capacité d'adaptation

En agriculture, les imprévus font partie de la réalité. La capacité à s'adapter rapidement aux conditions est un atout essentiel.



Suivi des tendances

Restez à l'affût de l'évolution de votre secteur d'activité et des besoins de vos consommateurs.

Un projet agricole peut démarrer à temps partiel, en test ou en microproduction. L'important, c'est de commencer avec une base solide et de grandir progressivement.

Le développement agricole passe aussi par la relève et le transfert des entreprises existantes : dans bien des cas, des occasions émergent de la reprise graduelle d'une entreprise déjà établie ou de partenariats entre producteurs expérimentés et aspirants agricoles. Ces démarches de relève ne sont pas abordées dans le présent guide, mais les ressources d'accompagnement présentées constituent les portes d'entrée pour vous y guider.

📌 Un chemin clair vers la réussite

Réussir un projet agricole dans la Vallée-de-l'Or repose sur une combinaison gagnante : une **planification réaliste**, des **choix judicieux de cultures et d'élevages** adaptés aux conditions locales, la **diversification** pour répartir les risques et l'**anticipation des contraintes** propres au territoire.

En commençant à petite échelle, en grandissant progressivement et en **tirant parti des ressources d'accompagnement** disponibles, votre projet gagne en solidité et en durabilité, tout en vous permettant d'apprendre directement sur le terrain. Le territoire récompense les démarches bien préparées et menées un pas à la fois.

Vous n'avez pas à tout savoir d'avance : il suffit de commencer avec une base solide et de bien vous entourer.

Un secteur porteur d'avenir

L'agriculture représente un **secteur porteur pour l'avenir de la Vallée-de-l'Or** et contribue au dynamisme économique, social et territorial de la région. Bien que le contexte agricole orvalléen comporte certaines particularités liées au climat, à l'éloignement et aux infrastructures, il offre aussi des **possibilités réelles de développement, de diversification et d'innovation**.

Le succès d'un projet repose sur trois piliers : une **préparation adéquate**, une **bonne compréhension des réalités du territoire** et un **accompagnement adapté** à vos besoins. Grâce aux ressources disponibles, à une planification soignée et à une approche progressive, les aspirants agricoles comme les entreprises établies peuvent bâtir des projets structurés, durables et bien ancrés dans leur milieu.

L'essentiel à retenir

 Prendre le temps de **bien définir son projet** et ses objectifs

 **Développer progressivement** les activités de l'entreprise

 Valider les **besoins du marché** et les possibilités de mise en marché

 Consulter les **ressources d'accompagnement dès le départ**

 Planifier les **investissements et les besoins financiers**

 Développer un **réseau de contacts** dans le milieu agricole

 Demeurer **ouvert à l'apprentissage et à l'adaptation**

En misant sur la **collaboration** entre les producteurs, les organismes de soutien et les partenaires du milieu, la Vallée-de-l'Or peut continuer à développer un secteur agricole dynamique, durable et ancré dans sa communauté. Les organismes du milieu demeurent disponibles pour vous accompagner dans vos démarches et votre développement — et tout commence souvent par un appel au **SDLE de la MRCVO**.

Les limites de ce guide

Ce guide est un **outil d'orientation générale** destiné aux personnes souhaitant démarrer ou développer un projet agricole sur le territoire de la MRC de la Vallée-de-l'Or. Il ne constitue pas un avis professionnel, juridique ou financier.

Informations non exhaustives

Les programmes, coordonnées et conditions d'admissibilité évoluent. Validez directement auprès des organismes concernés.

Données agronomiques indicatives

Les données relatives aux classes de sol, aux saisons de croissance et aux caractéristiques climatiques sont des moyennes. Chaque parcelle est unique — une analyse terrain est indispensable.

Cartes à titre indicatif

Les délimitations présentées sur la carte d'ensemble et sur les cartes municipales sont schématiques. Pour toute décision foncière, consultez les registres officiels (CPTAQ, registre foncier, MELCCFP).

Aucune garantie de résultats

Le succès d'un projet agricole dépend de nombreux facteurs propres à chaque entrepreneur. Ce guide ne remplace pas un accompagnement personnalisé.



Pour un accompagnement adapté à votre projet, contactez le **SDLE de la MRCVO** au **819 874-IDÉE (4333)** ou **819 825-7733**
poste 277 • sdle@mrcvo.qc.ca

*Ensemble, cultivons un avenir prospère
et durable pour la Vallée-de-l'Or !*

☐ Repérer et vérifier l'information

Les chiffres et les renseignements présentés dans ce guide proviennent des sources énumérées ci-dessous. Comme ces données évoluent dans le temps, il est recommandé de **valider toute information directement auprès des organismes concernés** avant de prendre une décision.

Chaque numéro en exposant (par ex. ¹) figurant dans les autres sections renvoie à l'entrée correspondante ci-dessous.

1. **MAPAQ** — Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Données sur la zone agricole et la surface exploitée du territoire, en date de mars 2026.
2. **Gazette officielle du Québec**, 24 décembre 2025, 157^e année, n° 52. Données de population par municipalité.
3. **Service de l'aménagement du territoire de la MRCVO**, MAPAQ et SDLE de la MRCVO. Répartition des 24 entreprises agricoles par activité principale, et par pôle.
4. **MRC de la Vallée-de-l'Or** — Superficie et composition du territoire. Site officiel : mrcvo.qc.ca
5. Les informations présentées dans les sections « Climat », « Sols » et « Eau et topographie » sont tirées du **Plan de développement de la zone agricole (PDZA)** de la MRCVO, édition 2018.
Source : <https://mrcvo.qc.ca/wp-content/uploads/2025/02/PDZA-FINAL.pdf>
6. **Inventaire des terres du Canada** — Données numériques de niveau 1, potentiel agricole des terres (échelle 1/250 000). Classement des terres selon leurs possibilités d'utilisation agricole, classes 0 à 7. Agriculture et Agroalimentaire Canada, Système d'information sur les sols du Canada.
Source : <https://sis.agr.gc.ca/pages/nsdb/cli/class.html>
7. **IRDA** — Institut de recherche et de développement en agroenvironnement, et outil **SIGPAQ** du MAPAQ. Cartographie des sols et des parcelles. irda.qc.ca
8. **Marché public de La Vallée-de-l'Or** (marchés de Val-d'Or et de Senneterre) et **Marché public de Malartic** (marché de Malartic). Nombre de journées et d'exposants, saison 2025.
9. **Goutez AT** — La destination agro-gourmande de l'Abitibi-Témiscamingue. goutezat.com
10. **CPTAQ** — Commission de protection du territoire agricole du Québec. Zone agricole permanente officielle transposée au cadastre, mai 2026.
11. **Service de géomatique de la MRCVO**, Cartographie du portrait agricole de la Vallée-de-l'Or : zone agricole, classes de sols et localisation des entreprises agricoles. Carte d'ensemble et cartes par ville et municipalité, juillet 2026.
12. **DEP — Production horticole** — Centre Frère-Moffet. <https://cfatemiscamingue.com/formation/production-horticole-3/>
13. **DEP — Production animale** — Centre Frère-Moffet. <https://cfatemiscamingue.com/formation/production-animale/>
14. **DEP — Horticulture et jardinerie** — Centre Frère-Moffet. <https://cfatemiscamingue.com/formation/horticulture-jardinerie/>
15. **DEP — Cuisine d'établissement** — Centre de formation professionnelle Lac-Abitibi (CFPLA). <https://www.cfplacabitibi.ca/cfplacabitibi.ca/index.php/fr/programme/secteur-cuisine/cuisine-dep.html>
16. **ASP — Cuisine du marché** — Centre de formation professionnelle Lac-Abitibi (CFPLA). <https://www.cfplacabitibi.ca/cfplacabitibi.ca/index.php/fr/programme/secteur-cuisine/cuisine-du-marche-asp.html>
17. **DEP — Boucherie de détail** — Centre de formation professionnelle Lac-Abitibi (CFPLA). <https://www.cfplacabitibi.ca/cfplacabitibi.ca/index.php/fr/programme/secteur-cuisine/boucherie-de-detail-dep.html>
18. **Catalogue des formations U+ — Collectif en formation agricole de l'Abi bi-Témiscamingue**. <https://abitibi-temiscamingue.upa.qc.ca/producteur/formation/catalogue-des-formations>
19. **Service d'accompagnement en formation** — Collectif en formation agricole de l'Abi bi-Témiscamingue. <https://abitibi-temiscamingue.upa.qc.ca/producteur/formations/accompagnement-en-formation>
20. **Microprogramme de 2^e cycle en agriculture fourragère** — UQAT — Institut de recherche en agriculture et agroalimentaire (IRAA). <https://www.uqat.ca/iraa/programmes/microprogramme-2e-cycle-en-agriculture-fourragere/>
21. **Microprogramme de 2^e cycle en agriculture durable** — UQAT — Institut de recherche en agriculture et agroalimentaire (IRAA). <https://www.uqat.ca/iraa/programmes/microprogramme-2e-cycle-agriculture-durable/>
22. **Maîtrise sur mesure (Agriculture)** — UQAT — Institut de recherche en agriculture et agroalimentaire (IRAA). <https://www.uqat.ca/iraa/programmes/maitrise-sur-mesure/>
23. **Doctorat sur mesure (Agriculture)** — UQAT — Institut de recherche en agriculture et agroalimentaire (IRAA). <https://www.uqat.ca/iraa/programmes/doct-orat-sur-mesure/>
24. **Inforoute FPT** — Répertoire des formations professionnelles et techniques offertes au Québec, filtrable par région et domaine. inforoutefpt.org

Les hyperliens vers les sites Web ont été révisés du corps du guide. Demeurent cliquables : les sites des organismes d'accompagnement (1^{re} et 2^e ligne), les sites des centres de formation et les adresses courriel.

AB Décoder les sigles du guide

Le secteur agricole et le milieu de l'accompagnement emploient de nombreux acronymes. Ce répertoire réunit, par ordre alphabétique, la signification des acronymes que vous croiserez au fil des pages.

ACIA	Agence canadienne d'inspection des aliments
ARC	Agence du revenu du Canada
ASC	Agriculture soutenue par la communauté
ASP	Attestation de spécialisation professionnelle
CFPLA	Centre de formation professionnelle Lac-Abitibi
CPTAQ	Commission de protection du territoire agricole du Québec
DEP	Diplôme d'études professionnelles
FAC	Financement agricole Canada
FADQ	Financière agricole du Québec
FPT	Formation professionnelle et technique
IRAA	Institut de recherche en agriculture et agroalimentaire
IRDA	Institut de recherche et de développement en agroenvironnement
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
MELCCFP	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

MRC	Municipalité régionale de comté
MRCVO	Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-l'Or
NIM	Numéro d'identification ministériel
PDZA	Plan de développement de la zone agricole
RAC	Reconnaissance des acquis et des compétences
SAAQ	Société de l'assurance automobile du Québec
SADC	Sociétés d'aide au développement des collectivités
SDA	Système sur le découpage administratif
SDLE	Service de développement local et entrepreneurial
SIGPAQ	Système d'information géographique des parcelles agricoles du Québec
UPA	Union des producteurs agricoles
UQAT	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Êtes-vous prêt ?

Faites le point sur votre projet avant votre premier appel.

Cochez chaque énoncé qui correspond à votre situation **aujourd'hui**. Cette fiche n'est pas un examen : c'est un repère. Elle vous indique où vous en êtes et ce qu'il reste à valider avant d'aller plus loin. Apportez-la lors de votre rencontre avec le SDLE ou le MAPAQ — elle fera gagner du temps à tout le monde.

☐ **J'ai défini clairement mon projet et mes objectifs**

Ce que je veux produire, à quelle échelle, et pour quand.

☐ **Je sais à qui je vais vendre, et je leur ai parlé**

Marchés publics, GoûtezAT, restaurants, épiceries, boutiques spécialisées, transformation agroalimentaire **p. 13**

☐ **J'ai fait analyser le sol de la parcelle visée**

pH, drainage, matière organique—avant l'achat, pas après. **p. 6**

☐ **J'ai validé le zonage auprès de ma municipalité**

Service d'urbanisme et CPTAQ s'il y a construction ou changement d'usage. **p. 21**

☐ **J'ai identifié les permis et autorisations qui s'appliquent à mon projet**

Permis MAPAQ, NIM, normes environnementales, licences. **p. 21**

☐ **J'ai des prévisions financières sur au moins trois ans, validées**

Résultats prévisionnels, flux de trésorerie, seuil de rentabilité. **p. 22**

☐ **J'ai parlé au SDLE et au MAPAQ**

Les deux portes d'entrée du territoire. **p. 15**

☐ **J'ai un plan B si la saison, le marché ou la main-d'œuvre tourne mal**

La gestion du risque fait partie du plan de production. **p. 22**

7 – 8

Votre projet est structuré. Vous êtes prêt à déposer une demande de financement.

4 – 6

Bonne base. Ciblez les cases vides et validez-les avant d'investir.

0 – 3

Un appel au SDLE avant d'aller plus loin vous fera gagner du temps et de l'argent.



Quel que soit votre projet, nous sommes là pour vous accompagner.

SDLE de la MRCVO • 819 874-IDÉE (4333) ou 819825-7733 poste 277

sdle@mrcvo.qc.ca • mrcvo.qc.ca • 42, place Hammond, Val-d'Or

Mes notes et mes prochaines démarches

*Ensemble, cultivons un avenir prospère
et durable pour la Vallée-de-l'Or.*

Nous remercions les différents intervenants qui ont collaborés à l'élaboration de ce guide.

Membre



Grâce à la collaboration financière :



42, place Hammond
Val-d'Or (Québec) J9P 3A9
819 874-IDÉE (4333) ou 819 825-7733 poste 277
sdle@mrcvo.qc.ca

www.mrcvo.qc.ca